**Envois des contrats de location d’infrastructures de stockage des effluents d’élevage et des mouvements d’effluents vers les infrastructures louées.**

Les formulaires sont à envoyer à :

Département de l’Eau et de l’Environnement

Promibra II

A l’attention de Monsieur Charles HENDRICKX

Avenue Prince de Liège, 15

5100 JAMBES